

Arrêté du 2 avril 1981 conditions de fonctionnement des écoles d'infirmiers

Date : 02/04/1981

Type : Arrêtés

Rubrique : 03. Personnel

Thème(s) :

Statuts - Personnel paramédical - Infirmier et puéricultrice - Institut de formation

Ce texte a été abrogé par l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux conditions de fonctionnement des centres de formation en soins infirmiers, lui-même abrogé par l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Mots clés : Institut de formation - Infirmier - Fonctionnement

Consulter ici l'arrêté du 2 avril 1981 conditions de fonctionnement des écoles d'infirmiers

Consulter ici l'[arrêté du 30 mars 1992 relatif aux conditions de fonctionnement des centres de formation en soins infirmiers](#)

Consulter ici l'[arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier](#)